PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU TENUE EN RÉSIDENCE DE CHACUN DES MEMBRES DU COMITÉ LE 29 AVRIL 2020

Sont présents:

Mesdames Nathalie Delmaire, Eve Drouin, Annie Houle, messieurs, Réal Déry, Pierre Guyon, Denis Huberdeau, siégeant sous la présidence de Monsieur Alain Desrosiers.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Nathalie Delmaire et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que proposé.

ACCEPTATION DU RAPPORT DU 18 MARS 2020

Il est proposé par monsieur Pierre Guyon et unanimement résolu que le rapport du 18 mars 2020 soit accepté tel que rédigé.

P.I.I.A. VALÉRY GALLO & ALEXANDRE BRULÉ-BERNIER NOUVELLE CONSTRUCTION : LOT 5 310 849

Considérant la demande de monsieur Alexandre Brulé-Bernier relativement à la construction d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 310 849 du cadastre du Québec;

Considérant que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A.

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par madame Annie Houle et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Alain Desrosiers et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 20h45

Yvon Tardy

Secrétaire du comité et

Directeur des services techniques

Alain Desrosiers Président du comité

R--2020 Rapport du C.C.U. du 29 avril 2020

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le $29^{\rm e}$ jour d'avril 2020;

En conséquence, il est proposé par Choisissez un élément., appuyé par Choisissez un élément. et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.